

Plan d'actions 2026

Février 2026

Introduction

Conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, le Groupe BPCE a élaboré un schéma pluriannuel sur la période 2025-2027 pour la mise en accessibilité des services numériques de l'ensemble de ses entités, dont **BRED Banque Populaire**.

Afin d'assurer la mise en œuvre de ce schéma pluriannuel en cohérence avec le niveau de maturité de chaque entité du Groupe BPCE, celui-ci doit être décliné en plan d'actions annuel par ces dernières.

- Le présent plan d'actions annuel de **BRED Banque Populaire** concerne l'année 2026. Il est défini à son échelle, en cohérence avec les ambitions définies par le Groupe BPCE : Le périmètre d'actions et son état de conformité,
- Les moyens humains et budgets alloués pour la mise en œuvre des actions à réaliser sur l'année,
- Les actions planifiées sur l'année.

Le plan d'actions sera être mis à jour au cours de l'année dans le cadre de la gouvernance en place et fera l'objet d'un bilan à son issue.

Gouvernance

La gouvernance de la mise en accessibilité du Groupe BPCE repose sur une filière accessibilité créée afin de :

- veiller à la conformité réglementaire ;
- définir les ambitions du Groupe et les actions prioritaires à mener, suivre et piloter l'application des normes d'accessibilité par toutes les entités du Groupe ;
- améliorer l'expérience utilisateur des clients et collaborateurs du Groupe BPCE ;
- permettre une efficacité opérationnelle.

Cette filière est constituée de plusieurs acteurs qui portent ensemble les enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

Parmi ceux-ci, le référent accessibilité local est le point d'entrée de son entité pour garantir la conformité et l'amélioration continue de l'accessibilité numérique. En lien avec les autres acteurs de la filière accessibilité du Groupe, il a pour principales missions de :

- veiller au respect des normes d'accessibilité ;
- piloter la mise en accessibilité ;
- sensibiliser les différents services (achats, IT, communication, RH, etc.) aux exigences d'accessibilité numérique.

Le référent accessibilité local de **BRED Banque Populaire** est nommé au sein de la Direction de l'Impact et du Développement.

État de conformité du périmètre d'action

Comme indiqué dans le schéma pluriannuel du Groupe BPCE, son champ d'application défini à date est le suivant :

- grand public : sites institutionnels et réseaux sociaux ;
- clients particuliers : sites et espaces clients web et mobile, contrats et documents numériques ;
- périmètre collaborateur : socle commun à l'ensemble d'entre eux, à commencer par les outils du quotidien RH, Workplace et Communication ;

Pour l'année en cours, les actions de mise en accessibilité de **BRED Banque Populaire** couvriront ainsi le périmètre suivant pour son entité :

- Grand public : 1 site
- Clients particuliers : 3 sites et applications

Soit un total de 4 services numériques.

En complément, la **BRED Banque Populaire** veille à la mise en conformité à l'accessibilité numérique pour **de ses filiales** :

- Grand public : 3 sites
- Clients particuliers : 1 sites et applications

Soit un total de 4 services numériques.

Moyens humains et Budget alloués

Ressources humaines

Les ressources humaines pour la mise en accessibilité des services numériques du Groupe BPCE correspondent à ce jour aux membres de la filière accessibilité dont fait partie le référent accessibilité local de **BRED Banque Populaire**, avec la contribution de plus de 50 personnes.

Les collaborateurs de **BRED Banque Populaire** seront mobilisés en fonction de leurs compétences, dans le cadre des actions planifiées.

Formation

Afin d'assurer une accessibilité optimale et pérenne de ses services numériques, **BRED Banque Populaire** s'assure de la montée en compétences de ses équipes.

Ainsi, sur l'année 2026, des sessions de formation seront planifiées sur les thématiques suivantes :

- Piloter et tester l'accessibilité
- Concevoir et designer accessible
- Développer accessible et tester sur Mobile
- Développer accessible et tester sur le Web

Les collaborateurs de **BRED Banque Populaire** seront par ailleurs régulièrement sensibilisés aux enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

Budget

L'enveloppe budgétaire dédiée à la réalisation des actions planifiées, hors formation, dans le présent plan annuel 2026 est estimée à 259 157 € (HT).

Actions planifiées sur 2026

Pour l'année 2026, **BRED Banque Populaire** a planifié les actions suivantes :

TYPE	ACTION	RESPONSABLE	ECHEANCE	COMMENTAIRE
Gouvernance	Structuration et animation d'un programme de suivi de la mise en conformité à l'accessibilité numérique	Référent accessibilité numérique	T1 2026	
Espaces client web et mobile	Remédiation à la mise en conformité des espaces clients (web, iOS, Android) selon les recommandations de l'audit	Pôle Applis BRED	T2 2026	Audit initié en 2025
Documents de l'éditique	Mettre en conformité les documents dématérialisés produits par l'éditique	Filière éditique	T3 2026	
GAB / DAB	Rendre nos GAB / DAB accessibles via un accompagnement vocal du parcours de retrait d'espèces	Filière paiements	T1 2026	Pilote initié en 2025

Formation	Former les acteurs fortement concernés par l'accessibilité numérique (métiers & IT)	Référent accessibilité en lien avec la formation professionnelle	T4 2026	
Méthodologie projets	Mise à jour de la méthodologie projets BRED en intégrant une grille d'éligibilité et une checklist accessibilité	Gouvernance projets	T1 2026	
Achats et relations prestataires	Ajout d'exigences sur l'accessibilité numérique dans nos contrats d'achats de services numériques	Service achats	T3 2026	
Plan d'actions annuel et bilan	Mise à jour du présent plan d'action et rédaction du bilan de l'année 2026	Référent accessibilité	T4 2026	

Version du document

Version du document	Date de publication	Commentaire
Version initiale	03/03/2026	